

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 2 novembre 2009 à 19h30, au bureau municipal au 25, rue Des Loisirs.

Sont présents :
Colette Gagnon, conseillère,
Mélanie Vogt, conseillère,
Jean Boissonneault, conseiller,
Michel Ducharme, conseiller,
Denis Giguère, conseiller,
Justin Chabot, conseiller,

Tous formant le quorum sous la présidence du maire Monsieur Alain St-Pierre. Madame Suzanne Crête directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.

La séance est ouverte à 19h30.

Mot du maire

Monsieur St-Pierre souhaite la bienvenue aux gens présents dans la salle et félicite Madame Mélanie Vogt ainsi que Monsieur Jean Boissonneault pour leur nouvelle fonction au poste de conseiller (ère). Il fait part également que d'ici peu il y aura formation de plusieurs comités pour le bon fonctionnement de la municipalité.

2009-143

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Madame Colette Gagnon, conseillère

Que l'ordre du jour du 2 novembre 2009 soit adopté, et que l'item varia demeure ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2009-144

Adoption des minutes de la réunion du 1^{er} octobre 2009

Proposé par Monsieur Justin Chabot, conseiller

Que les minutes de la réunion du conseil du 1^{er} octobre 2009 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2009-145

Approbation des comptes mois

Sur proposition de Monsieur Michel Ducharme, conseiller

Il est résolu à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer suivants, tels que présentés au journal des déboursés, dont copie à été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière :

Registre chèques #1507 à 1557

Adopté

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussigné, certifie par les présentes, qu'ils y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci haut.

Signé, ce 3 novembre 2009

Suzanne Crête,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2009-146

Nomination du pro-maire

Proposé par Monsieur Michel Ducharme, conseiller

Que Madame Colette Gagnon soit nommée pro-maire en remplacement du maire St-Pierre si celui-ci n'est pas en mesure d'être présent lors des réunions de la M.R.C. du 2 novembre 2009 au 31 décembre 2010.

Et celle-ci accepte.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2009-147

Rapport du maire

Proposé par Monsieur Justin Chabot, conseiller

Que le rapport du maire pour l'année 2008 soit accepté et déposé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2009-148

Contrat ramoneur de cheminée 2010

Il est proposé par Monsieur Denis Giguère, conseiller

Que le contrat du ramoneur de cheminée M. Jean-Claude Gagné soit reconduit pour l'année 2010 aux mêmes conditions que par les années passées.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2009-149

CPTAQ – Denis, Ronald, René et Sylvain Bussière – Autorisation

Attendu que Denis, Ronald, René et Sylvain Bussière, utilisent à une fin autre que l'agriculture un emplacement de villégiature de 5000 mètres carrés;

Attendu que dans une communication en date du 17 août 2009 la CPTAQ dispose d'informations mentionnant que, deux bâtiments servant à des fins résidentielles ou de villégiature, seraient installés sur les lieux sans apparence de droit ni autorisation de la Commission.

Attendu que l'article 26 de la loi interdit, en zone agricole, l'utilisation d'un lot à des fins autres que l'agriculture, à moins de pouvoir invoquer un droit prévu à la loi ou aux règlements ou d'avoir au préalable obtenu de la Commission une autorisation à cet effet.

Attendu que Messieurs Bussière, désirent corriger la situation et par ce fait demandent l'appui de la municipalité dans ce dossier;

Attendu que pour satisfaire à la loi, sur l'emplacement de 5000 mètres il y aura un chalet ainsi que le lac. A l'extérieur de ce périmètre il y aura une cabane à sucre, un camp de bucheron et deux abris pour le bois.

Par conséquent il est proposé par Monsieur Justin Chabot, conseiller d'approuver ce projet puisqu'il respecte la loi de la CPTAQ.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2009-150

Entente de loisir Ville de Victoriaville

Proposé par Monsieur Jean Boissonneault, conseiller

Que la municipalité de Saint-Albert accepte l'entente de loisirs pour l'année 2010 de la ville de Victoriaville telle qu'elle a été soumise.

Que le maire Monsieur Alain St-Pierre et la secrétaire-trésorière Madame Suzanne Crête soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Albert.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2009-151

Levée de la séance ordinaire

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

Il est proposé par Madame Mélanie Vogt, conseillère

De lever la présente séance ordinaire à 20h22.

Adopté à l'unanimité des conseillers

ALAIN ST-PIERRE, maire